



Compte rendu de la FS du 2 mai 2024

Point 1 – Approbation du procès-verbal de la FS du 09/02/2024 (pour avis)

Vote à l'unanimité POUR.

Point 2 – budget Local 2024 (pour avis)

Les travaux votés à l'unanimité par la FS sont :

- contrôle de la légionelle sur les douches
 - installation d'un brise-vue sur l'escalier de Lunel
 - acquisition de 6 évac chair sur les sites encore non équipés
 - financement d'un diagnostic radon sur Saint Pons, Lamalou et Clermont l'Hérault
 - mise en place sur les préconisations de l'ISST, d'un carrelage dans les sanitaires d'Agde (pour améliorer l'hygiène, nous demandons donc à la direction de recenser et de carrelager les sanitaires pas aux normes)
 - ajout d'une prise électrique dans le local restauration de Saint Pons
 - mise en conformité du plan d'évacuation et d'intervention sur le site de Sète
 - évacuations incendie avec scénario sur la plupart des sites
 - création d'une évacuation accessoire extérieure du premier étage de Lunel pour répondre à la problématique du cul-de-sac
 - vérification des VMC des sites en location (la direction s'occupant des sites domaniaux)
 - accès PMR à la ForPro
 - vérins pour les capots des imprimantes des services SPFE de Béziers et Apollo
 - défibrillateur et armoire à pharmacie pour le site de la ForPro.
 - 22 chasubles "responsable" évacuation incendie
 - 10 lampadaires supplémentaires pour améliorer les mauvaises ambiances lumineuses.
- Solidaires Finances Publiques** demande à la direction que dans tous nouveaux travaux, les pavés LED soient installés avec des variateurs de luminosité et une sectorisation plus fine.

Concernant la climatisation, un bureau au bâtiment A de Béziers Verdier, ainsi que l'enregistrement au bâtiment B sont en attente de réparation de climatisation. Nous demandons à la direction de nous fournir les devis d'ici le mois de mai pour les valider en cofinancement.

Nous avons demandé à la direction d'étoffer l'équipe en charge de présenter les devis à la FS. **Solidaires Finances Publiques** exige de l'employeur les moyens nécessaires et suffisants pour mener à bien une politique SST de qualité. Sans cela, le fonctionnement de l'instance ne peut pas jouer son rôle et les services concernés sont alors en difficulté.

Point 3 – budget Formation 2024 (pour avis)

Les formations votées à l'unanimité par la FS sont:

- suite aux tests de deux formations RPS, une avec le psychologue Pizzo, l'autre avec Erach, il a été décidé de poursuivre avec le psychologue et de financer deux nouvelles formations "Bien communiquer en milieu professionnel".
- une habilitation électrique initiale concernant les sites où il n'y a pas d'agent technique, et une recyclage
- deux nouvelles sessions "Prévenir les risques routiers", une voiture, une vélo (sur Millénaire et Apollo).
- un PSC1 à Béziers et un à Montpellier
- un caces

La formation "publics difficiles" menée par la gendarmerie a été unanimement appréciée, même si la demi-journée a été jugée trop courte. De nouvelles sessions seront tenues à l'automne sur une journée entière en privilégiant toujours les agents de la trésorerie amendes et de l'accueil des grands SIP.

Le suivi des formations par Sem@for est un progrès dans la gestion des places, néanmoins quelques personnes continuent à ne pas prévenir de leur absence. Nous rappelons qu'une formation est facturée pour le nombre d'inscrits, quel que soit le nombre de présents.

Suite à notre demande, l'assistant de prévention nous a communiqué un recensement par sites des agents formés dans les formations SST, ce qui nous permet d'avoir une vision plus précise des besoins de formation.

Point 4 – Sécurité des agents:

- **Présentation de l'outil SIGN@LFIP**
- **Déploiement du dispositif des smartphones pour la sphère du contrôle fiscal (pour information)**

L'application est disponible depuis le 08/02/2024 via le Portail métiers, dans l'espace RH de l'agent.

Il permet le signalement de l'incident en temps réel, l'enrichissement potentiel par le chef de service, sa transmission à l'assistant de prévention et/ou aux services RH aux fins de prise en charge et de traitement.

Dans un premier temps l'applicatif ne traitera que des incidents agent-usager. Il sera complété par un module d'incident interne agent-agent.

Il est précisé que cet outil respecte la protection des données personnelles telle que recommandée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Le cheminement pour accéder à Sign@IFIP est le suivant: Ulysse → les agents → protection et sécurité des agents → application Sign@IFIP



Suite au drame de 2022 avec l'assassinat d'un vérificateur, des groupes de travail sécurité des agents nomades ont été mis en place en 2023. Entre autres mesures, un smartphone équipé d'un système d'alerte est fourni à l'ensemble des vérificateurs et BCR, et à certains agents PCE. Les géomètres et huissiers en seront équipés à l'automne.

En cas d'un déclenchement d'alerte (volontaire ou suite à une chute) le centre de surveillance Securitas est prévenu, et juge de la mesure à prendre selon un protocole défini.

Point 5 – Registre SST, fiches de signalement, main courante RH, accidents de service, refus partiel ou total d'aménagement de poste et rapports exercices d'évacuation (pour information):

De plus en plus de missions téléphoniques s'immiscent dans les services de gestion, créant de nouvelles difficultés dans les conditions de travail.

Solidaires Finances Publiques demande à la direction de recenser le besoin de casques dans les services (SIP, Trésorerie Amendes). Le but est de répondre collectivement à cette problématique. La direction reviendra vers nous avec une proposition de questionnaire.

Solidaires Finances Publiques évoque les malfaçons sur l'étanchéité de l'ancienne porte d'entrée de Pézenas. La direction répond avoir mis en demeure le prestataire de travaux.

Un nouveau portail a été mis en place sur le site de Pézenas. Il apparaît deux difficultés faisant courir un risque routier à nos collègues :

- le trottoir inadapté (bateau incomplet et barrière protection piéton au milieu)
- le portail mettant une minute pour s'ouvrir laissant l'agent patienter au milieu de la route,

La direction s'est rapprochée de la mairie pour l'aménagement du trottoir. Concernant la vitesse d'ouverture du portail, la direction se heurte pour le moment à une fin de non-recevoir de l'installateur.

Malheureusement, comme souvent, les problèmes n'ont pas été anticipés. Nous exigeons donc de la direction une réponse rapide pour la sécurité de nos collègues.

Pour 2024, 3 rapports d'évacuation d'incendie nous sont présentés dont 2 étaient des alertes et non des exercices (INSEE et Montmorency). Il apparaît des résultats catastrophiques pour ces deux alertes:

- jusqu'à 10 min pour sortir du bâtiment
- des agents refusant de sortir ou de se diriger vers les points de ralliement
- des agents voulant retourner dans le bâtiment pour prendre des affaires oubliées

Il est inquiétant que nombre de collègues n'appréhende pas le risque incendie comme étant un risque mortel. Nous allons continuer à sensibiliser les agents à ce risque et demandons à la direction de nous accompagner dans cette démarche. Il est proposé d'informer les nouveaux arrivants dans les services au mois de septembre sur les procédures d'évacuation.

Point 6 – Présentation de la campagne DUERP 2024 (pour avis)

Avec un peu de retard suite à la mise en place d'un nouvel applicatif, la campagne DUERP 2024 est en cours dans les services jusqu'au 30 juin. Nous y travaillerons et un PAP nous sera présenté à l'automne.

Bien servir le DUERP est une importance majeure dans la politique de sécurité santé au travail, car il est plus facile de répondre aux risques lorsqu'ils sont bien identifiés. Cela permet aussi de contraindre l'administration à reconnaître ces risques et à prendre ses responsabilités.

Point 7 – Suites de la visite du médecin de prévention et de l'ISST sur le site d'Aguesseau (pour information):

Suite à la visite de la délégation de la FS le 29 janvier, il est apparu des fuites de gaz naturel pendant les vacances de février, plus ou moins résolues par Engie. Le médecin du travail a rendu un rapport et a fait une alerte à la direction sur des mesures urgentes à prendre sur ce site. Il s'en est suivi une mesure de la qualité de l'air par Veritas, déterminant des jauges de présence dans chaque salle.

Par la suite, il s'est avéré que la VMC n'était qu'à 60 % de sa puissance. À la demande de la direction, Engie l'a poussé à 100 %, permettant une augmentation des jauges à la marge, mais occasionnant une gêne acoustique.

La direction a commandé une étude pour l'amélioration de la qualité de l'air des locaux, et en parallèle, elle prévoit d'ici le mois de juin un nettoyage complet des unités d'aérations extérieures, et la pose de systèmes anti-pigeons. Pour la continuité du service de formation, la direction propose d'organiser quelques formations dans d'autres salles.

Ce sujet ne mérite qu'une réponse : **QUITTER CES LIEUX !**

Depuis 3 ans, nous occupons un site qui n'est en aucun cas adapté à la formation. Les différentes mesurètes ne permettront jamais à ce bâtiment de répondre à des conditions de travail décentes.

Par une délibération qui sera jointe au procès-verbal de la FS, l'ensemble des représentants du personnel demandent à la DG, de fournir le budget nécessaire à la DDFIP 34 pour qu'elle puisse trouver de nouveaux locaux en centre-ville adaptés à cette mission, bien avant la fin du bail prévu en 2027. En attendant, nous exigeons de la direction la mise en place d'un aménagement transitoire de la mission, dans lequel nous demandons le respect absolu des jauges et l'utilisation et l'aménagement de salles de formation sur d'autres sites (Mosson, Montmorency, Béziers Verdier...)

Si vous avez des pathologies respiratoires, nous vous recommandons de prendre contact avec la médecine du travail, pour les formations à venir qui se tiendraient sur Aguesseau.

Point 8 – Réponses de l'administration au rapport de l'ISST concernant le site d'Agde (pour information):

L'ISST nous avait transmis son rapport, et la direction a répondu favorablement à ses préconisations.

Point 9 – Rapports de visites de la délégation sur les sites de Bédarieux, Lamalou, Saint-Pons-de-Thomières, Lodève et Clermont-l'Hérault (pour information):

Bédarieux :

L'accueil partagé avec le rectorat présente quelques particularités qui demande une certaine vigilance.

Une attention particulière doit être portée sur le faible effectif de ce site et les RPS pouvant en résulter.

Lamalou les Bains :

Les priorités sont de modifier l'entrée du personnel et d'adapter le circuit d'évacuation incendie, le personnel y est très favorable.

Une attention particulière doit être portée sur le faible effectif de ce site et les RPS pouvant en résulter.

Saint-Pons :

Quelques interventions sont nécessaires pour sécuriser les 2 entrées.

Pour améliorer l'ambiance lumineuse, des variateurs sont largement préconisés.

Le problème principal est dans la mauvaise isolation de la partie sud du bâtiment. Les menuiseries extérieures non rénovées n'arrêtent pas le froid particulièrement en période venteuse. Cette situation a été unanimement dénoncée par les agents.

Une attention particulière doit être portée sur les effectifs des 2 services, car une inquiétude est partagée par les agents sur le sujet.

Lodeve :

Quelques fragilités sur le risque incendie sont constatées et accentuées depuis le déménagement de tout le personnel à l'étage.

Clermont l'Hérault :

La délégation a constaté que le compteur Linky était accessible au public, car il se situe dans l'entrée, au risque de voir quelqu'un couper le courant. Une mise en sécurité est demandée.

Ce site n'appelle aucune autre attention particulière, cependant des rangements et un désencombrement des archives et armoires devraient être effectués.

Point 10 – Proposition de mesures correctives après état des lieux heures de ménage (pour information):

Après un constat sur la qualité du ménage présenté à la FS à l'automne, la direction nous explique avoir pris quelques mesures collectives avec le prestataire dans l'augmentation des heures de ménage. Les contrôles sont quasiment toujours bons, car le prestataire est prévenu le prépare en amont. **Solidaires Finances Publiques** demande à la direction de faire elle-même des contrôles

inopinés, car bien qu'ils n'aient pas de valeurs juridiques, ils permettraient de faire remonter à la DG le manque d'objectivité des contrôles.

Point 11 – Présentation du rapport annuel 2023 de la médecine de prévention (pour information):

En juillet 2023, le docteur Baume est partie à la retraite. Elle n'a pas été remplacée.

Le Docteur Marchandot affectée dans le Gard, assure une partie de l'intérim sur la DDFIP 34. Malgré la délibération de la FS (sur l'absence de médecin du travail) en septembre dernier, aucun médecin à ce jour n'a été affecté dans l'Hérault. Le docteur Marchandot assure les visites exceptionnelles à la demande des agents et de la direction, mais pas les visites périodiques.

L'infirmière ayant validé une formation sur la médecine du travail pourra à partir du 22 mai reprendre les visites périodiques.

Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer le manque d'ambition du gouvernement dans la politique médicale de la fonction publique, en ne respectant pas les lois qu'il impose aux entreprises privées.

Point 12 – Questions diverses:

- Point d'étape sur la situation du local des archives du site Apollo

Lors de la dernière FS, il a été rapporté que des moisissures étaient constatées dans le local archives d'Apollo. La direction a indiqué qu'un déménagement de celles-ci serait effectué à la place de la DAJ après son départ.

La médecine du travail a préconisé des mesures de protection à mettre en place pour les agents devant se rendre aux archives.

En Mars, **Solidaires Finances Publiques** lors d'une visite, apprend que les agents n'ont pas été informés de ces mesures de protection. Pire, les agents techniques ont déplacé le premier rayonnage des archives pour éviter qu'ils prennent l'eau sans aucune protection. Nous avons alerté à ce moment-là, la direction, mais aujourd'hui encore l'information n'avait toujours pas été donnée.

La direction nous indique qu'un prestataire extérieur va faire le déménagement courant juin, mais ce sont nos agents techniques qui devront s'occuper de nettoyer, traiter et repeindre le local. La direction est en discussion avec la médecine du travail pour leur fournir un équipement de protection individuelle adéquat.

- Point d'étape sur la problématique des ouvrants à Montmorency

Nous avons demandé lors de la dernière FS de saisir la préfecture sur la problématique de la luminosité suite à la pose des nouveaux ouvrants de Montmorency. La direction nous indique que la préfecture est désormais convaincue qu'il y a un problème avec les fenêtres. Un test va être effectué sur deux fenêtres à la dépense, avec deux systèmes de stores différents.

Nous demandons à la direction qui paiera ce système de remplacement. Il est hors de question pour nous, que le budget de la DDFIP 34 compense l'impéritie de la préfecture et de son service immobilier de l'état responsable du marché public. Les OS écriront un courrier au préfet demandant d'assumer ce surcoût financier, car il ne peut se faire au détriment de travaux nécessaires et urgents dans nos services.

Nouveau problème: la direction nous indique que deux des nouveaux ouvrants de Montmorency sont tombés lors de leur ouverture. Elle a rappelé le prestataire et l'assistance de maîtrise d'ouvrage, une expertise est en cours.

Solidaires Finances Publiques dénonce une politique immobilière de l'État toujours plus centralisée et toujours plus déconnectée des besoins des agents.

- Médiation Trésorerie Hérault Amendes

Le directeur a sollicité l'aide de la cellule nationale de la médiation interne pour le service de la Trésorerie Hérault Amendes. Elle aura lieu au mois de juin pour 3 mois, nous avons demandé d'être informés régulièrement par la direction.

- Passage de la flamme Olympique

Le 13 mai, la flamme Olympique passe à Sète et Montpellier. Un courriel de la direction recommande à ces services (sauf Mosson, la Pairie Départementale et la Trésorerie Hospitalière Est Hérault) d'organiser du télétravail sur une demi-journée. Suite aux dernières informations sur le site de Montpellier Métropole, **Solidaires Finances Publiques** demande que les personnes de tous les sites de Montpellier et Sète soient mises en télétravail ce lundi 13 mai.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux de la FS de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.

